

Rapport n°3

Suvvenzione à a Lega di i Diritti di l’Omu per l’annu 2026

Subvention à la Ligue des Droits de
l’Homme pour l’année 2026

Fondée à l’occasion de l’affaire Dreyfus, la Ligue des Droits de l’Homme (LDH) est riche d’une histoire de lutte pour les libertés.

Organisation civique, elle intervient dans tous les domaines qui concernent la citoyenneté et les droits et libertés, collectifs ou individuels.

Son objectif est le combat contre le refus des violences criminelles, l’injustice, l’illégalité, l’arbitraire, l’intolérance, toute forme de racisme et de discrimination fondée sur le sexe, l’orientation sexuelle, les mœurs, l’état de santé ou le handicap, les opinions politiques, philosophiques et religieuses, la nationalité, et plus généralement toute atteinte au principe fondamental d’égalité entre les êtres humains, toutes les violences et tout crime contre l’humanité.

Pour l’année 2026, l’association poursuit sa mobilisation.

Par courrier en date du 11 février 2026, Madame Renaut Elsa, présidente de la section de Corse de la Ligue des droits de l’homme, sollicite de la commune de Bastia une subvention d’un montant de 2000€.

En conséquence, il est proposé :

- D’octroyer une subvention à hauteur de 2 000€ à la ligue des droits de l’Homme Corsica pour l’année 2026.
- De préciser que les crédits sont inscrits au budget 2026.